

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

14/10/2021

Séance du 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-et-un octobre, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2021 s'est réuni, à la mairie, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 15 octobre 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - François VIGREUX - Evelyne CAIL

Était absent excusé : Guy DUCHOSSOIS (ayant donné pouvoir à Mme Yvette MASSET)

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Françoise PLAT rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Monsieur Jean-Luc ESNAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 82/2021</u>	Objet : Choix du prestataire pour les Colis de Noël	8. Domaine et compétence par thème 8.2. Aide sociale
--------------------------	--	---

Suite à la crise sanitaire, le repas des aînés 2021 a dû être annulé. Afin de ne pas oublier nos aînés, Madame Françoise PLAT propose d'offrir un colis en compensation de cette annulation et souhaite distinguer les personnes seules et les personnes en couple.

Des devis ont été demandés à différents prestataires. Six entreprises ont répondu : Pierre CHAMPION, Eymet Village et Ducs de Gascogne.

PRESTATAIRES	COLIS PERSONNE SEULE (128 COLIS)	COLIS COUPLE (95 COLIS)	TOTAL
DUCS DE GASCOGNE	2 560.00 €	2 375.00 €	4 935.00 €
PIERRE CHAMPION	2 298.88 €	2 251.50 €	4 550.38 €
PAUL LAREDY	2 496.00 €	2 327.50 €	4 823.50 €
EYMET VILLAGE	2 560.00 €	2 375.00 €	4 935.00 €
CELLIER DU PERIGORD	2 067.20 €	2 090.00 €	4 157.20 €
ESPRIT GOURMET	2 560.00 €	2 375.00 €	4 935.00 €

La commission action sociale a donné un avis favorable à l'unanimité pour la proposition
Ducs de Gasgogne.

Le conseil municipal approuve le choix de la commission « action sociale » pour le
prestataire fournissant les colis de Noël à savoir « Ducs de Gasgogne » pour un
montant de 4 935,00 €.

La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 02.11.2021
publication le 02.11.2021

et de la

La Maire,

Françoise PLAT